

L'Écho
vous souhaite
Bon été!

L'ÉCHO
DE SAINT-FRANÇOIS

LA COMMUNICATION EST À LA BASE DE TOUTE ACTION COMMUNAUTAIRE

Vol. 13 n° 8 juillet 2005

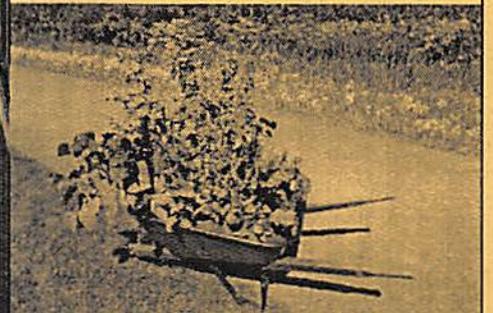
Site institutionnel
Deux fois primés

p. 5



Les Fermières
en photos p. 7

Félicitations
à la Ferme Butoise
p. 9



juillet 2005



L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

C.P. 128
Saint-François (Québec) — GOR 3A0
Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEUR

Jean-Yves Lamonde 259-2433

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photos première page

Fabienne Blais • Raynald Laflamme

Traitement numérique: Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Culture
et Communications
Québec

Journal **réalisé**
bénévolement
communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
1/4 page	18,00\$	150,00\$
1/2 page	35,00\$	300,00\$
1 page	60,00\$	500,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	4,00\$	35,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

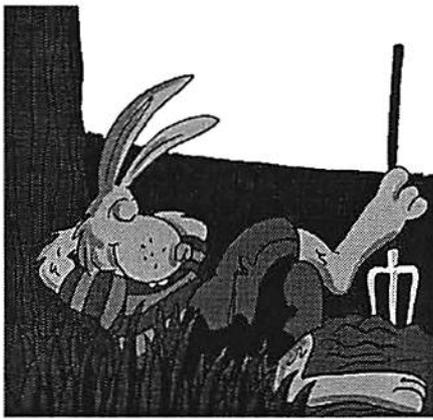
Ambulance	-----	911
CLSC Antoine-Rivard	-----	248-2572
Feu	-----	911
Municipalité	-----	259-7228
Centre anti-poison du Québec	-----	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	-----	1-800-263-2266

AMECO Association des
médiés écrits
communautaires
du Québec

tirage/certifié
AVDA
membre 2003



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



SOMMAIRE

<i>Pelouses sans pesticides</i>	4
<i>Site institutionnel: notre fierté</i>	5
<i>Fête de la pêche: les familles étaient de la partie</i>	6
<i>Les Fermières en photos</i>	7
<i>Bonnes vacances aux Fermières</i>	9
<i>Félicitations à la Ferme Butoise</i>	9
<i>La Recette des Fermières</i>	9
<i>Pèlerinage</i>	10
<i>Baptême et sépultures</i>	10
<i>Les Jubilaires 2005</i>	11
<i>Journée champêtre et gala amateurs</i>	12
<i>Comment vont vos arbres?</i>	13
<i>Mission accomplie pour les élèves de 5^e</i>	13
<i>La Francolière: une autre année de terminée</i>	14
<i>Communauté chrétienne en action</i>	15
<i>Ouverture du terrain de jeux</i>	16
<i>Visite du Bois-de-Coulonge</i>	17
<i>Play Ball!</i>	19
<i>Les Débrouillards</i>	20
<i>Pensée positive</i>	21
<i>Chronique policière</i>	21
<i>Au fil des jours</i>	22
<i>Petites annonces</i>	23
<i>L'Écho municipal</i>	14 pages

L'été amène deux nouvelles ressources à L'Écho



Kathy Gagnon



Joannie Corriveau

par Raynald Laflamme

Enfin! du sang neuf au sein de l'équipe du journal. Grâce au programme Placement Carrière-Été de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, L'Écho embauchera pour une période de six semaines une étudiante du programme de Technique Graphiste du Cégep de Rivière-du-Loup, Mme Kathy Gagnon de Montmagny. Elle mettra ses connaissances dans la préparation d'une nouvelle maquette du journal en plus de finaliser le carnet communautaire. L'automne sera donc chaud puisque nous aurons quelques nouveautés à vous présenter.

D'autre part, je vous invite à lire ce mois-ci deux textes de Mme Joannie Corriveau de Saint-François. Finissante de l'école Louis-Jacques-Casault, Jonanie étudiera pour les trois prochaines années en Art et technologie des médias au Cégep de Jonquière. Elle se destine au journalisme écrit. Tout l'été, elle produira un total de douze textes qui seront publiés au cours des prochains numéros. Une belle expérience de travail pour cette jeune journaliste en herbe.



MENUS DU JOUR

DÉJEUNERS JUSQU'À MIDI

COMMANDES POUR EMPORTER

RÉSERVATION JUSQU'À 50 PERSONNES

ESSENCE AVEC SERVICE

LOTÉRIE EN GROUPE

BIÈRE ET VIN

GAFÉ FRAIS

200, route St-François
Berthier-sur-Mer

Restaurant: 259-7704

Dépanneur: 259-7515



PASSEZ NOUS VOIR!

Ouvert de 6h à 23h

Pelouses sans pesticides

Guides pratiques disponibles à la Municipalité

Le gouvernement du Québec a adopté, au printemps 2003, un code de gestion qui restreint l'utilisation des pesticides sur les espaces verts privés ou publics.

Voici un aperçu des restrictions qui ont été ou seront graduellement mises en vigueur:

En 2003

Écoles, garderies, espaces verts publics

En 2004

Vente de mélanges fertilisants-pesticides

En 2005

Étalage accessible au public

En 2006

Espaces verts privés: résidentiels et commerciaux

Donc, comme vous voyez, en 2006 l'utilisation des pesticides sera interdite partout.

La Municipalité a acheté quelques petits guides pratiques qui disent comment faire pour avoir de belles pelouses sans l'utilisation de pesticides. Ils sont en vente au bureau municipal pour la modique somme de 2,50\$ l'exemplaire, taxes comprises.



AUTOPRO
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4^e Rue, Montmagny
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072
Fax: 418-248-7071

PLUS DE 43 ANS D'EXPÉRIENCE



Le Leader canadien par excellence

La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.
Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.

www.garant.com



Le site institutionnel : notre fierté

par Raynald Laflamme

On savait le site institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud agréable pour la marche et la détente, emprunt d'un grand respect de l'histoire par son aménagement. Mais primé comme le confirme le prix remporté en juin, on le regardera dorénavant avec ravissement et contentement.

De tous les sudfranciscois, MM. Daniel Morin et Jacques Boulet étaient sûrement les plus ravis. Grâce à leur vision, mais aussi leur grande détermination, l'aménagement du site institutionnel, inauguré en octobre 2003, passe le test de la qualité et du bon goût. Il est sans contredit l'élément central du village, dans la lignée des plus beaux villages en Chaudière-Appalaches.

Corniche d'OR

Le Groupe d'initiatives et de recherches appliqués au milieu (GIRAM) lui a décerné un Corniche d'Or soulignant une contribution positive et exemplaire pour la protection, la conservation, l'aménagement et la valorisation du paysage.

« Cette enceinte sacrée flotte avec élégance sur le village au pied du cap et sur le paysage bucolique de la vallée de la rivière du Sud », a commenté le jury avant de remettre trois certificats d'honneur à MM. Daniel Morin et Jacques Boulet, ainsi qu'au maire Pierre Jean, pour le soutien municipal manifesté dans cette réalisation.

Prix interprétation et diffusion

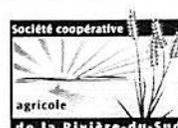
par Daniel Morin

Le 18 juin dernier au Domaine Joly de Lotbinière, avait lieu la première édition de la remise des Prix du patrimoine organisée par le Conseil de la culture des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches.

C'est avec fierté que la Société de Conservation du Patrimoine et le comité d'embellissement de Saint-François y ont reçu le prix de la catégorie Interprétation et diffusion décerné pour l'aménagement du circuit

d'interprétation du site historique. Un prix a été décerné pour chacune des onze MRC des deux régions.

Cet événement permet de souligner la qualité et la diversité des réalisations en patrimoine alors que la catégorie Interprétation et diffusion couronne des réalisations exceptionnelles de diffusion des connaissances. Bravo!

		
<p>Saint-François : (418) 259-7715</p>	<p>Vos plantes souffrent de la chaleur, pourquoi ne pas leur donner un coup de pouce. Nous avons tout ce qu'il vous faut pour leur redonner un regain de vie.</p>	
<p>Berthier-sur-mer : (418) 259-7718</p>	<p>Vous souffrez de la chaleur vous aussi, et bien passez nous voir, nos vendeurs vous conseilleront sur le meilleur choix pour vos besoins ; air climatisé, ventilateur, etc. !</p>	
<p>La Durantaye : (418) 884-2802</p>	<p>Passez nous voir !</p>	
		

La Fête de la pêche

Les familles étaient de la partie

par Joannie Corriveau

Les 10, 11 et 12 Juin dernier, avait lieu la Fête de la pêche édition 2005. Cette célébration se déroule chaque année à la grandeur du Québec. Elle donne l'occasion à plusieurs milliers de personnes d'apprendre l'art de pêcher. En plus d'avoir la chance de repartir avec de belles prises le plaisir était également au rendez-vous. Dans différentes municipalités, des cours d'eau ont étéensemencés de poissons au grand plaisir des amateurs de pêche.

Dans notre paroisse, nous avons eu la chance d'accueillir cet événement sportif, une fois de plus ce printemps. Une belle activité ou plusieurs familles étaient de la partie. Les adeptes pouvaient se rendre au Parc Olivier-Tremblay, pour tendre la ligne aux poissons. Ce parc anciennement appelé le Parc Morigeau, qui a fait peau neuve, il y a de ça quelques années, était prêt à accueillir les participants de l'événement avec son nouvel aménagement.

Pour l'occasion, la possession d'un permis de pêche n'était pas requise, une occasion rêvée pour faire ses débuts. Les participants pouvaient s'adonner à ce divertissement sur le bord de l'eau ou bien en embarcation. La journée du 11 juin, était consacré à la pêche libre. Le 12 juin, des guides et des bénévoles étaient sur place pour donner un coup de main aux débutants. Il y avait également des prix de présence pour les jeunes s'étant enregistrés. Durant la même journée, un tournoi de pêche pour les 17 ans et moins avait lieu.

Le terrain de jeux était également sur place, les moniteurs ont fait la vente de hot-dogs comme activité de financement.

Les paroissiens de St-François et des environs, jeunes et moins jeunes étaient tous invités à venir s'initier à ce divertissement ou, pour les plus expérimentés, à venir pratiquer leur sport favori. Une température chaude était au rendez-vous tout au long de la fin de semaine. Plusieurs adeptes se sont levés tôt durant ce week-end pour avoir plus de chances d'attraper une prise.



JEAN MORIN

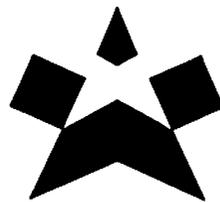
- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service d'urgence
- 24 heures / 7 jours

171, Rue Montagny (Qc) G6V 3L6

Urgence 7 jours / 24 heures Télécopie Courriel
(418) 248-0444 (418) 248-0395 ms2controlemont@globaltrotter.net

Tél.: 418-259-7721
Fax: 418-259-7725

WWW.MORIGEAU.COM



MORIGEAU · LÉPINE

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine
25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec)
G0R 2G0

Les Fermières soulignent avec fierté la semaine des Cercles de Fermières

Le 24 mai, les Fermières de Saint-François soulignaient avec fierté la semaine des Cercles de Fermières du Québec par la présentation d'une exposition et d'un souper conférence. Plusieurs personnes ont pu admirer environ 50 pièces d'artisanat exposées dont 10 artisanat jeunesse.

L'événement a été marqué par la présence de madame Suzanne Duchesneau, représentante ré-

M. Christian Fournier, directeur général de la Caisse populaire de la Rivière du Sud a remis un chèque de 500\$ à la présidente, Mme Mireille Fournier. Ce montant permettra de défrayer les coûts de participation de ses membres au congrès de l'Association des Cercles Fermières du Québec.



Mme Monique Fiset, secrétaire, remet à la présidente, Mme Mireille Fournier, deux certificats reçus au congrès régional : l'un pour la vente des billets de loterie; l'autre pour le meilleur rapport de présidente au niveau de la Fédération 03.

gionale du secteur Montmagny, de monsieur le curé Michel Talbot et de monsieur Christian Fournier, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud. La conférence de monsieur Carl Desrochers sur la prévention du suicide fut très intéressante pour les personnes présentes. Merci aux Fermières et à tous nos amis qui ont participé nombreux à notre activité.

Des efforts récompensés

Lors du dernier congrès régional tenu à St-Pamphile le 12 mai, le Cercle des Fermières s'est vu remettre un parchemin pour l'augmentation de son membership. De plus, le Cercle recevait le 1er prix pour la vente de billets de la loterie des Cercles de Fermières du Québec. Notre présidente s'est vu remettre une plaquette pour le 1er prix pour son rapport de présidente au niveau de la Fédération 03.

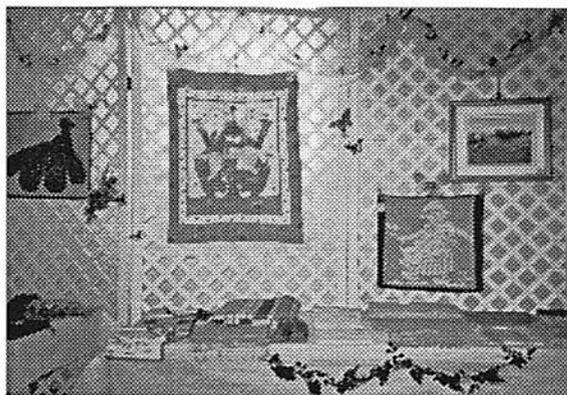
Bravo à nos artisanes qui se sont illustrées dans la classe couture :

Madame Lucienne Roy _____ fantaisie
Madame Huguette Bouffard _____ tricot
Madame Jeannine Forgues _____ concours spécial

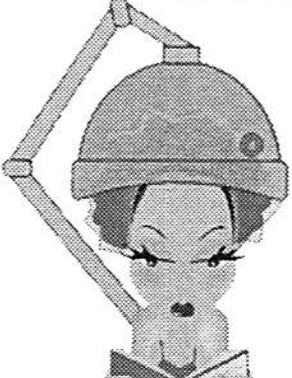
Lors de la dernière réunion tenue le 8 juin, nous avons choisi Mme Thérèse Simard, artisane de l'année.



Et la Fermière idéale : Mme Huguette Bouffard.



L'exposition locale du Cercle de Fermières de St-François et le souper spaghetti ont réuni 115 personnes le 24 mai dernier au Centre des Loisirs.



4, RUE BEVIN, SAINT-FRANÇOIS

Salon
Karo

Carole Guillemette
Coiffeuse Elle et Lui

418-259-7117



la nouvelle
GARANTIE
MAISONS
NEUVES
APCHQ

LES
CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHERÉ

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer
Tél. et Fax : 259-2628

Licence RBQ
8000-1316-58



Un Pavillon, oui...

N.D.L.R.: Un titre de la première page de l'édition d'avril «On ne s'ennuie pas au foyer» en référence à l'article «Des gens heureux de vivre en H.L.M.» a semblé offusqué certains résidents du Pavillon Pelletier. Le Pavillon Pelletier n'est pas un foyer de personnes âgées mais bien une résidence pour personnes autonomes. Veuillez nous en excuser.

OFFRE D'EMPLOI POMPIERS SUR APPEL

Le Service de Sécurité Incendie de St-François est à la recherche de 2 candidats au poste de pompier sur appel à temps partiel, en vue de rajeunir ses effectifs afin de maintenir un niveau de compétence élevé dans les années futures.

Responsabilité

Sous l'autorité du directeur du SSI de St-François, les pompiers sur appel ont comme responsabilité la protection des vies humaines, la prévention des incendies, l'extinction des incendies et la protection des biens des citoyens.

Exigences

- Être âgé entre 18 et 30 ans
- Être disponible;
- Être prêt à suivre la formation reconnue pour l'exécution du travail de pompier;
- Être titulaire d'un permis de conduire valide de classe 4A ou s'engage à obtenir ledit permis dans un délai de 3 mois suivant la date d'embauche;
- Être prêt à se soumettre à des tests de qualifications et à des examens médicaux;
- Être en bonne condition physique;
- N'avoir aucun antécédent judiciaire;
- Être apte à donner des soins médicaux en tant que premier répondant serait un atout.

La rémunération et les conditions de travail sont établies selon la politique actuelle en vigueur au Service de sécurité incendie établies par le conseil municipal.

Les personnes intéressées sont invitées à compléter le formulaire d'emploi qu'ils pourront se procurer au bureau de la municipalité sur les heures d'affaires ou à la caserne incendie les lundis soir. Le

formulaire d'emploi devra être accompagné d'une copie de leur permis de conduire ainsi que d'une attestation de bonne conduite. Les candidatures devront être reçues au bureau de la municipalité de St-François, avant 16h00 le vendredi 12 août 2005.

Sylvain Lamonde, directeur,
SSI St-François de la Rivière du Sud



Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

**Auto
PLACE**
MAÎTRE MÉCANICIEN

- Mécanique et carrosserie
- Remorquage 24 heures
- Vente d'auto
- Pièces usagées
- Concessionnaire Argo



GARAGE



SAMSON

873, Rang Nord Saint-Pierre G0R 4B0

TÉL.: 418 • 248-1422

FAX: 418 • 248-7074

Bonnes vacances aux Fermières

Les Fermières ont terminé leur année lors de l'assemblée tenue le 8 juin. À l'occasion de cette réunion, nous avons honoré celles qui ont participé au succès du cercle, l'artisane de l'année, madame Thérèse Simard, et la fermière idéale, madame Huguette Bouffard. Les 14 participantes à notre exposition locale furent récompensées. Des remerciements ont été faits à mesdames Gertrude Allaire, Julienne Corriveau, Bibiane Laliberté pour leur dévouement aux métiers. Il y avait élection au poste de présidente et conseillère no 1.

Voici le conseil d'administration :

Présidente	poste vacant
Vice-présidente	madame Lucienne Roy
Secrétaire	madame Monique Fiset
Conseillère n° 1	madame Huguette Bouffard
Conseillère n° 2	madame Lucette Tanguay

Nous avons souligné le beau travail de madame Mireille Fournier qui a consacré les sept dernières années à l'avancement de notre cercle. Merci également à madame Doris Garant pour ses quatre années de présence au sein du conseil d'administration au niveau des communications.

Bonnes vacances à toutes et l'on se donne rendez-vous en septembre.

Félicitations à la Ferme Butoise

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adresse des félicitations à la Ferme Butoise de Saint-François. Cette dynamique entreprise spécialisée dans la production laitière est la propriété de messieurs Gilles et Dominique Buteau. Ces derniers sont devenus « Maîtres-éleveurs Holstein ». Seulement six (6) fermes au Québec se sont méritées ce titre en 2004. D'ailleurs, un reportage sera fait sur eux et paraîtra dans l'édition de juin 2005 du Québec rural et agricole.

Yves Laflamme, sec.-trés.

Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud

Recette

Pouding aux fraises

Ingrédients

4 tasses de	fraises coupées
1 tasse de	sucre
1 1/2 tasse d'	eau
	Pâte
2	œufs (jaunes et blancs séparés)
2 c. à soupe d'	eau chaude
1 tasse de	lait
1 tasse de	sucre
1 tasse de	farine
2 c. à thé de	poudre à pâte
1/2 c. à soupe de	vanille

Préparation

Faire bouillir lentement les fraises et l'eau, 2 minutes.

Épaissir avec 1 c. à soupe de fécule de maïs diluée dans un peu d'eau, ajouter le sucre et verser dans un plat allant au four. Réserver.

Pâte

Fouetter les jaunes d'œufs dans l'eau chaude, 2 minutes.

Ajouter le lait, le sucre et la vanille.

Battre les blancs d'œufs en meringue, ajouter à la préparation « jaunes d'œufs », ajouter la poudre à pâte. Brasser au malaxeur. Ajouter la farine, peu à la fois et mélanger avec une spatule. Déposer la pâte sur la préparation de fraises et cuire au four 350o F de 35 à 40 minutes.



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



No 00-2447

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 400 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

R.B.Q. : 2634-7666-98



Pèlerinage à la Vierge Marie

Venez rencontrer Marie, Mère du Seigneur Jésus. Venez lui exprimer votre foi, votre confiance, votre amour.

Le mercredi 17 août 2005 au Sanctuaire champêtre Notre-Dame de Fatima, 193-A, route 132, La Pocatière.

Horaire

- 14 h : accueil et animation
- 14 h 30 : chapelet médité
- 15 h : messe concélébrée



Le Sanctuaire Notre-Dame de Fatima vous offre :

- une nature belle et accueillante
- tables de pique-nique
- souvenirs
- rafraîchissements offerts par le Sanctuaire

Accessoires recommandés

- casquette • chapeau ou ombrelle pour affronter le soleil
- chaise pliante pour être assuré d'un siège réservé!

N.B.: Si mauvais temps, le pèlerinage aura lieu à la cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Cordiale bienvenue aux diocésains et diocésaines ainsi qu'aux visiteurs.

Baptême et sépultures

Baptême

Le 19 juin 2005, Émilie Lapointe, fille de Éric Lapointe et Marie Bernier. Félicitations aux heureux parents!

Sépultures

Mme Marguerite Paré (feu Sauveur Corriveau), décédée le 23 mai à l'âge de 76 ans. Les funérailles ont eu lieu le 26 mai.

M. Benoît Montminy (feu Rita Chamberland), décédé le 4 juin à l'âge de 79 ans. Les funérailles ont eu lieu le 11 juin.

Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil.



Boulet

Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
 Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
 Pierre Boulet, encanteur
 www.encansboulet.com

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

Achat et vente de ferme



Arnebec

Décor

une division de



TERRASSEMENTS Joncas

& Frères inc.

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager Arnebec Décor vous offre une variété d'ornements de parterre telles: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées



le **Biofiltre**

pois: 125 kg (275 lb)

hauteur 1,3 m (4' 4")

longueur 4,2 m (13' 10") largeur 2,8 m (9' 3")

Venez nous voir!

Près de la sortie 369 de l'autoroute 20
 115, rue Principale • St-Pierre
 tél.: 241-5242 / 248-2585
 fax: 241-5248 / 248-8387

N° de license RBQ: 2552 189929

SPÉCIALISTE EN:

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
- ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
- ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

POUR MIEUX VOUS SERVIR, NOUS SOMMES OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 17 H ET LES SAMEDIS ET DIMANCHE DE 10 H À 16 H

JUBILAIRES 2005



25 ans

Margolaine Roy + Roland Bernier
 Liliane Tremblay + Jean-Marie Couillard
 Guyline Gauvin + Michel Laflamme
 Sylvie Noël + Yvon Rémillard
 Johanne Blais + Patrice Samson

30 ans

Odette Allaire + Bruno Blais
 Louise Savoie + Jacques Dorval
 Monique Chamberland + Jean Marcotte

35 ans

Madeleine Garant + Denis Bélanger
 Thérèse Godbout + Guy Fiset
 Régina Leblanc + Jacques Fiset
 Nicole Blais + Gaston Garant
 Diane Tremblay + Jean-Claude Jolivet
 Solange Dumas + Rosaire Laflamme
 Laurene Belleau + Jean-Yves Lamonde
 Margot Bouffard + Gustave Thérberge

40 ans

Monique Blais + René Fiset
 Ghislaine Guimont + Clément Lamontagne
 Sylvie Dubé + Léonard Lemieux
 Thérèse Fiset + Hubert Thérberge

45 ans

Agathe Lamontagne + Claude Blais
 Yolande Blais + Paul-Oscar Blais

50 ans

Thérèse Racine + Benoit Martineau
 Claire Garant + Jacques Chabot
 Bérengère Tremblay + Raymond Dumas
 Georgette Raby + Jean-Marc Gosselin

55 ans

Gertrude Breton + Léopold Allaire
 Rolande Roy + Marcel Blais



Journée champêtre et gala amateurs

Journée champêtre et gala d'amateurs, le mercredi 10 août à l'érablière Landry, 342 des Érables Est, Cap-St-Ignace. L'activité est organisée par le Comité de soutien du Secteur Pascal-Taché de la FADOQ, mouvement des Aînés du Québec, régions de Québec et Chaudière-Appalaches,

Programme de la journée

- 9 h : accueil des participants
 - 10 h : début des activités:
 - À l'intérieur : le Gala commence et vous pouvez danser. Jeux de cartes.
 - S'il fait beau, à l'extérieur : pétanque, marche, baseball-poche et plus.
 - 12 h : dîner : hot-dog, épluchette de blé d'Inde, dessert, café ou thé
 - 13 h 30 : reprise des activités
 - 16 h : remise des prix de présence et trophées, par tirage au sort
- Fin de la journée champêtre et du gala d'amateurs.

P.S. : apportez votre musique, vos jeux (cartes, boules de pétanque) et votre breuvage, si vous désirez en prendre en cours de journée.

Admission : 12\$ en présentant votre carte FADOQ, valide; 14\$ pour les non-membres.

Information et réservations

- Marthe G. Caron 598-9231
 - Joseph-Aimé Blais 259-7866 (pour le Gala)
 - Yvan Croteau 244-3649
- S.V.P. réserver avant le 1^{er} août 2005

Trajet autoroute 20, sortie 388

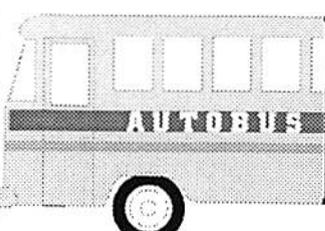
S'il n'y a pas trop de vent, surveillez les ballons!
Beau temps, mauvais temps, on y sera!
Bienvenue à tous et à toutes, membres et non-membres!

Josette Dubé, présidente

Tél.: 418 • 259 • 7140
Télé.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est
Saint-François, Québec
G0R 3A0

SIMONE SIMARD, PROP.



U.S.B.C. inc.

Bacs pour faire du compost

La Municipalité dispose d'une vingtaine de bacs pour faire du compost «communément appelés machines à terre». Les intéressés peuvent s'en procurer pour la somme de 20\$ l'unité, taxes comprises. Vous n'avez qu'à téléphoner au bureau municipal pour le réserver, numéro de téléphone : 259-7228.

Bon compost

Yves Laflamme, dir. gén.



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

- Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157

Les Assurances Fontaine

Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2
☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AFI : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS

Comment vont vos arbres?

Vous avez des questions concernant les arbres de votre terrain? Vous aimeriez qu'un arboriculteur se rende chez vous et vous donne gracieusement son avis? Vous accepteriez que les amateurs d'horticulture de Saint-François l'accompagnent? Tout cela pourrait être possible le 21 août prochain.

Le comité d'embellissement a invité l'arboriculteur de renom, Monsieur Jean Lamontagne à nous visiter pour une troisième année consécutive. Cette fois-ci, sa visite se déroulera entièrement sur le terrain,

peut-être chez vous!

Si vous êtes intéressé à recevoir conseils et visiteurs le 21 août prochain, veuillez communiquer avec le bureau municipal au numéro 259-7228. Laissez votre nom, votre numéro de téléphone, l'adresse de votre terrain, la sorte d'arbres et le type de problèmes rencontrés. Le comité d'embellissement sélectionnera un certain nombre de candidatures de façon à couvrir dans une après-midi, le plus de secteurs possible de la municipalité ainsi qu'une plus grande diversité de cas.

La visite aura lieu le 21 août en après-midi. Il n'est pas nécessaire d'avoir présenté sa candidature pour y participer. Toutes les personnes intéressées par cette activité arboricole se rendent au Centre des



Loisirs pour midi trente. Le départ aura lieu à 13h en covoiturage.

C'est une invitation, beaux temps, mauvais temps.

Daniel Morin,
comité d'embellissement

Mission accomplie Voyage à Montréal des élèves de 5^e année



Je profite une fois de plus de la publication de ce journal pour vous remercier encore chers parents d'avoir cru en mon projet. Quel bonheur de pouvoir vivre une expérience de la sorte avec mes élèves à la fin de l'année. C'est tellement enrichissant de vivre ces moments avec vos enfants.

Un autre merci à vous

paroissiens et paroissiennes d'avoir contribué d'une façon ou d'une autre à la réalisation de ce séjour, soit par l'achat de chocolat, de billets pour la conférence ou par le don de vos bouteilles. Merci! Merci! Merci!

Bon été!

Madame Valérie

xxx

Ambiance décontractée!

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**
570, chemin St-François Ouest
Saint-François
→ **259-2447**

Encore une autre année qui se termine bien



Bonjours chers lecteurs,

Hé oui! Nous sommes déjà rendus à la fin de l'année scolaire.

Pendant la dernière semaine d'école, nous avons vécu plusieurs activités.

Le 20 juin en après-midi, c'était notre spectacle de musique. C'était vraiment très plaisant et merci à monsieur Bruno pour cette belle ambiance.

Le 21 juin, nous avons vécu une journée sportive. Cela nous a permis de prendre l'air tout en faisant plusieurs activités.

Le 22 juin, en soirée, nous avons eu droit à un spectacle d'anglais présenté par les élèves de la troisième à la sixième année et du midi anglais-plus. Merci à madame Isabelle pour ce beau spectacle!

Puis, pour terminer, le 23 juin, nous avons fait une heure d'activité physique avec monsieur Jean St-Pierre, un ancien professeur d'éducation physique au secondaire et nous sommes allés marcher dans le village. Quand fût l'heure d'aller dîner, nous avons mangé dans nos classes avec nos professeurs. Puis à 13 heures, nous sommes partis pour les vacances.

Nous avons tous apprécié notre année scolaire.

Bonnes Vacances à tous!

Anne-Marie Bonneau, présidente



les équipements de ferme
bonneau

Gilbert Bonneau

VENTE ET SERVICE
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

881, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

Bureau: 418 • 259-7735
Garage: 418 • 259-7289
Télé.: 418 • 259-2122

FERME HORTICOLE
Lajoie

- * Conception, réalisation et entretien paysager
- * Centre-jardin
- * Producteur de vivaces et d'annuelles

330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier Qc G0R 4J0
Tél.: 418 • 884 • 3124



APPO PASSION JARDINS



E M B A L L A G E S
L & M

25, de l'Étang, Saint-François
Montmagny (Québec) G0R 2G0
Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7013
Sans frais: 866-259-7710

Visitez notre **site**
www.emballageslm.com
fredjean@emballageslm.com

La communauté chrétienne en action



Fête des jubilaires

Le dimanche 12 juin dernier, dans le cadre de la messe de 10h30, nous avons réuni 24 couples qui soulignent cette année un anniversaire de mariage (25-30-35-40-45-50-55 ans). Ce fut l'occasion de rappeler ce jour, unique pour chacun, où ils se sont engagés dans le sacrement du mariage. La célébration eucharistique nous a permis de souligner l'amour et la fidélité vécus à l'intérieur de chaque engagement. Félicitations à tous et toutes et nous vous souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.

Formation à la vie chrétienne

Nous tenons à aviser les parents que la préparation aux sacrements aura lieu en deux temps. À

l'automne, dès le début de septembre, nous nous engagerons dans la préparation au sacrement de la confirmation. La démarche étant assez longue et exigeante pour les personnes coordonnatrices, la préparation aux sacrements du pardon et de l'eucharistie sera reportée au début de l'année 2006.

L'inscription des jeunes au sacrement de la confirmation aura donc lieu très tôt en septembre. Les modalités d'inscription vous seront communiquées plus tard.

Nous proposerons aussi dès cet automne une démarche de formation à la vie chrétienne pour les jeunes de 1^{re} et de 2^e année. Il s'agit d'un parcours d'un an ou deux qui vise à donner aux enfants une formation de base à la vie chrétienne.

Vacances

Je serai en vacances du 17 juillet au 12 août. Durant cette période, c'est l'abbé Germain Laplante qui assurera généreusement la célébration des messes dominicales et des funérailles. Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de messes sur semaine, sauf en la fête de Sainte-Anne, le mardi 26 juillet à 19h30.

De plus, les activités habituellement à l'horaire le premier vendredi du mois seront annulées pour le mois d'août. Je les reprendrai dès septembre.

Michel Talbot, curé

Tout le monde en parle...



195, boul. Blais Est • Berthier sur-Mer

(418) 259-7514 • 1-866-559-7514

www.moteldelaplage.com

Brunch
familiale
tous les dimanches
avec
fondue au
chocolat à
volonté!

Déjeuners
Menu du midi
Table d'Hôte

Hébergement
Restauration
Réception





Opération: S.A.L.S.A au terrain de Saint-François !

par Joannie Corriveau

Le 1er juillet s'est déroulée l'ouverture du terrain de jeux. Cette journée avait pour but de familiariser les jeunes avec les animateurs qui les accompagneront tout au long de l'été. Au menu, la présentation des moniteurs et du thème ainsi que plusieurs jeux amusants afin que tout le monde puisse mieux se connaître.

Cette année, le terrain de jeux se déroule sous la thématique de «Opération: S.A.L.S.A.». Tout au long de la saison estivale, les enfants vont côtoyer des super héros aux pouvoirs rigolos. L'équipe d'animation ayant comme fantastique mission d'amuser les petits est composée de Christine Cauffopé, Joannie Corriveau, Josée Corriveau, Pierre-Olivier Garant, Anne-Catherine Leclerc, Emmanuel Lacroix, Philippe Simard ainsi que Priscilla Simard. L'équipe d'animation comprend aussi des aide-moniteurs qui assistent les groupes d'enfants. Au commandement du terrain de jeux, on retrouve Érick Tanguay qui, une fois de plus, assure le poste de moniteur en chef.

Bien sûr, les jeunes n'auront pas de quoi s'ennuyer, en plus de l'Opération S.A.L.S.A, la programmation du T.D.J est bien remplie d'activités divertissantes. Au programme cet été, des activités comme le Village Vacances Valcartier et du camping, mais également des journées thématiques qui sauront mettre du piquant dans la vie du terrain de jeux. Comme à l'habitude les chansons entonnées en groupe, la baignade à la piscine, les sports d'équipe, les jeux coopératifs, les grands jeux et plus encore sauront remplir les journées des petits.

Les inscriptions se sont déroulées le mercredi 29 juin et jeudi 30 juin, au Centre des loisirs de St-François, dans la maison du curé Pelletier. Les enfants de 4 à 12 ans étaient invités à s'y rendre avec leurs parents.

«L'Opération: S.A.L.S.A.» étant commencée, les jeunes peuvent dès maintenant s'amuser.

**Ferme
Porasseny inc. & Saint-François
Montmagny**

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.
Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

Liste de vérification pour une piscine sécuritaire

Renseignez-vous sur la réglementation en vigueur dans votre municipalité

Votre piscine doit être munie d'une clôture d'au moins 1,22 m (4 pieds);

- impossible à escalader et à moins de 10 cm du sol (4 pouces);
- munie d'un loquet inaccessible par les jeunes enfants et d'un ressort.

Vous devez avoir à proximité de la piscine :

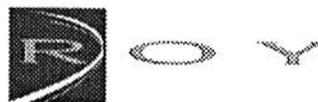
- un objet à tendre ou à lancer en cas de détresse;
- un téléphone sans fil;
- une trousse de premiers soins.

Les installations électriques de votre arrière-cour doivent correspondre aux normes suivantes et nous vous conseillons l'achat d'une perche en fibre de verre (de couleur jaune) :

- fils électriques à plus de 4,6 m (15,1 pieds) de la piscine;
- prises de courant extérieures munies de disjoncteurs différentiels.

De plus :

- le système de filtration doit être situé à plus d'un mètre de la piscine;
- les produits chimiques doivent être rangés hors de la portée des enfants.



PRODUITS MÉTALLIQUES ROY Inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Visite du Bois-de-Coulonge

Le comité d'embellissement organise une visite guidée du Bois-de-Coulonge situé sur le chemin Saint-Louis à Québec ainsi qu'une visite libre du Parc Jeanne d'Arc situé derrière l'Hôtel Loews Le Concorde. La visite aura lieu mercredi, le 17 août prochain. En plus de parcourir le Bois-de-Coulonge avec ses aménagements floraux d'une grande beauté et son histoire fascinante, nous aurons accès à son centre d'interprétation ainsi qu'à des renseignements

horticoles reliés à l'arboretum et au jardin d'eau.

Le coût de l'activité est de 30\$ par personne incluant la visite guidée et le transport par autobus scolaire. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en communiquant au bureau municipal au numéro 259-7228. Le nombre de places est limité.

Le programme

- 8 h30: Rendez-vous au Centre des Loisirs
- 9 h: Départ
- 10h à midi: Visite guidée du Bois-de-Coulonge
- 12h30: Visite libre du Parc Jeanne D'Arc et dîner (apportez votre lunch)
- 14h30: Départ du Parc Jeanne d'Arc
- 15h30: Arrivée à Saint-François

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau municipal ou avec Madame Maryse Laguë au numéro 259-7702.

C'est un rendez-vous.

Daniel Morin
pour le comité d'embellissement

MONTMAGNYVW.COM
VENTEMTYVW@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT
DIRECTEUR DES VENTES

VENTE - OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
9 HEURES À 21 HEURES

TÉL.: 418 • 248 • 0057

 **Montmagny Volkswagen** Fax: 418 • 248 • 2959

160, boul. Taché Ouest, MONTMAGNY (Québec) G5V 3A5



DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Agent autorisé
de la SAQ



Entrez
dans la vague!



Nos heures d'ouverture de mai à septembre

Dimanche:	8 h à 21 h
Lundi au mercredi:	6 h30 à 21 h
Jeudi et vendredi:	6 h30 à 22 h
Samedi:	7 h30 à 22 h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



Ma santé vaut bien un don

Vente de billets de la Loto-Fondation 2005

Durant les mois de juillet à octobre 2005, des bénévoles frapperont à vos portes pour vous offrir des billets de la Loto-Fondation au coût de 5\$ l'unité. 9 000 billets sont ainsi disponibles.

14 prix d'une valeur totale de 4 500\$ seront remis lors du tirage le mercredi 19 octobre 2005 à 10 h dans le hall d'entrée de l'hôpital. Les détenteurs de billets, s'ils le désirent, peuvent assister à ce tirage.

À chaque année, la campagne Loto-Fondation connaît un grand succès et ce, grâce à la généreuse collaboration de la population qui appuie ainsi sa Fondation et son Hôpital. Cette année, la somme recueillie servira à l'achat de deux lits d'accouchement.

Sincères remerciements aux vendeurs et aux superviseurs qui font un travail remarquable. Ce sont plus de 200 personnes qui s'impliquent dans ce financement populaire.

Bonne chance!

Stéphanie Lecours, adjointe administrative



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

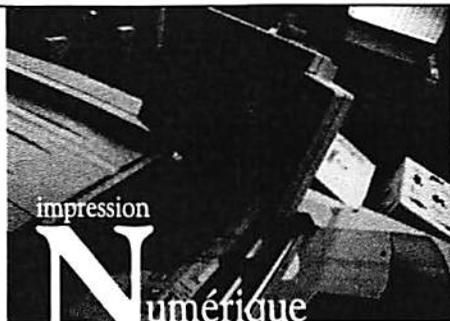
- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**



1010, rue Renault
Saint-Jean-Chrysostome
(Québec) G6Z 2Y8
11, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 839-7207
Télec.: (418) 839-1665
imp.credo@qc.aira.com



- Centre de photocopies avec ou libre service
- Finission de documents
- Reproduction de plans
- Reprographie
- Sorties laser, couleur ou noir et blanc
- Transfert sur vêtements, fanions, etc...

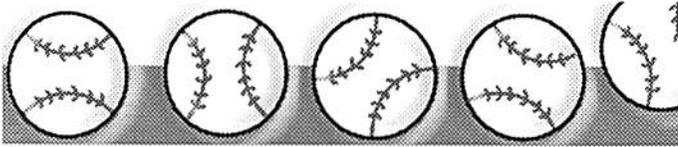
Services de finition
et encartage



- Affiches
- Brochures
- Calendriers
- Cartes de Noël
- Conception
- Dépliants
- Infographie
- Logos
- Pochettes
- Rapports annuels



- Cartes d'affaires
- Chèques
- Court ou grand tirage
- Enveloppes
- États de compte
- Factures
- Formulaires en continu
- Impression 1 à 4 couleurs
- Papeterie commerciale



Notre saison officielle de baseball a débuté le 21 mai 2005.

Cette année nous sommes encore regroupés avec la rive-sud de Québec et le secteur appalaches. Les équipes Atome, Moustique et Pee-Wee joueront 22 parties en tout, 11 locales et 11 extérieurs.

Jour	Date	Équipe	VS	Equipe	Heure	Catégorie
Vendredi, samedi et dimanche 1^{er} 2 et 3 juillet						
Tournoi St-François						
Dimanche	3 juillet	Athlétiques Lévis	vs	St-Raphaël	11:00	Midget
Lundi	4 juillet	Braves 2 STJ-STR	vs	St-François	19:30	Moustique
Mardi	5 juillet	L'Islet	vs	St-François	19:30	Pee-Wee
Jeudi	7 juillet	S.E.S.R.	vs	St-François	19:30	Atome
Jeudi	14 juillet	Lévis	vs	St-François	18:30	Atome
Jeudi	14 juillet	Équipe Féminine	vs	St-François	20:30	Pee-Wee
Vendredi	15 juillet	Toros Lotbinière	vs	St-François	19:30	Moustique
Dimanche	17 juillet	Athlétiques Lévis	vs	St-Raphaël	11:00	Midget
Dimanche	17 juillet	Lévis	vs	St-François	13:00	Moustique
Dimanche	17 juillet	Lévis	vs	St-François	15:00	Moustique
Jeudi	21 juillet	S.E.S.R.	vs	St-François	19:30	Atome
Vendredi	22 juillet	Braves STJ-STR	vs	St-François	19:30	Pee-Wee
Samedi	23 juillet	Draveurs C.B.S.L.	vs	St-Raphaël	11:00	Midget
Samedi	23 juillet	Draveurs C.B.S.L.	vs	St-Raphaël	13:30	Midget
Lundi	25 juillet	Ste-Claire	vs	St-François	19:30	Moustique
Jeudi	28 juillet	St-Nicolas	vs	St-François	19:30	Atome
Samedi	30 juillet	Chaudière Ouest	vs	St-Raphaël	13:00	Midget
Dimanche	31 juillet	Braves St-Jean	vs	St-Raphaël	11:00	Midget
Dimanche	31 juillet	Amiante	vs	St-François	13:00	Moustique
Mardi	2 août	Ste-Claire	vs	St-François	19:30	Pee-Wee
Jeudi	4 août	Braves SJC-STR	vs	St-François	19:30	Atome

PLAY BALL !

Une 10^e saison de baseball qui commence

Pour le niveau Midget, 4 joueurs de Saint-François, 1 de Saint-Pierre, 1 de Saint-Nérée et 5 de Saint-Raphaël iront évoluer sur le terrain de Saint-Raphaël.

Nous avons reçu 60 inscriptions pour un total de 5 équipes.

Nous remercions à l'avance nos entraîneurs qui vont diriger nos joueurs et ceux qui s'impliqueront de près ou de loin au bon fonctionnement de la saison de baseball. Nous avons toujours besoin de ces personnes pour nous aider.

Les entraîneurs sont pour la saison 2005

Pour l'équipe Novice: Dany Boulet et l'aide de certains parents

Pour l'équipe Atome: Gilles Simard, François Gagné et Christian Dussault

Pour l'équipe Moustique: Gaston Martineau, François Létourneau, Christian Fournier et Stéphane Théberge

Pour l'équipe Pee-Wee: Yves Couillard, Jacques Morin et Pierre Gaudreau

Pour l'équipe Midget: Alain Blais, Yvon Rémillard, Yvon Lemelin et Marcel Godbout

Nous vous invitons à venir en grand nombre encourager les joueurs et à appuyer vos équipes locales et ceux qui évolueront à Saint-

Raphaël (voir la programmation).

Des modifications ont été apportées sur le terrain, nous avons fabriqué des abris fermés pour le banc des joueurs, cela sera fort utile soit par un soleil trop chaud ou un début de pluie.

Merci pour le bénévolat apporté pour la fabrication de ces abris et un merci en particulier à la Municipalité pour leur aide financière, cela fût très apprécié.

L'association du baseball mineur de Saint-François vous souhaite un bel été et une bonne saison de baseball.

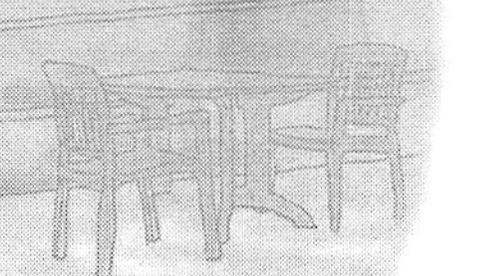
Yvon Rémillard, président



Le Café du Havre

Bienvenue!

Ouvert tous les jours
de 8h à 22h



Hâvre: 259-2953 (8h30-16h30) ou Café 259-2364
120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7700
Sans frais: 1 800 463-4877



LES DÉBROUILLARDS

Grenouille.com



En voiture !

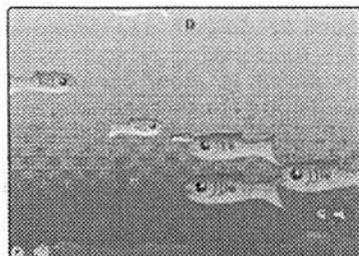
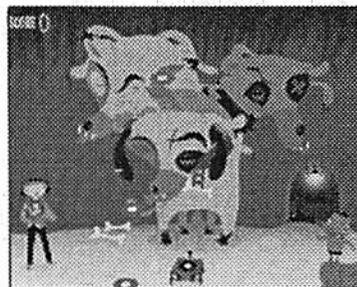
À quoi ressemblait la voiture électrique de 1914 ? Quelle fut la première automobile à sillonner les rues de Montréal ? Direction : la galerie de 600 photos. Des accros de vieilles autos te racontent l'histoire de ce moyen de transport. Des tableaux de bord aux voitures-jouets en passant par les modèles réduits et d'anciennes publicités, tout y est.

www.vaq.qc.ca

Berce le cerbère

Dans cette version branchée du mythe d'Orphée, il s'agit d'empêcher le cerbère de s'éveiller. À l'aide des flèches du clavier, déplace ton tourne-disque pour attraper les disques qui tombent (attention, seulement les bleus !) Pour gagner du temps, saisis-les en sautant avec la barre d'espacement. Surtout, ne laisse pas le trompettiste gâcher tes efforts !

www.abc.net.au/arts/wingedsandals/playgame1.htm



Petit poisson deviendra grand... s'il ne se fait pas manger avant !

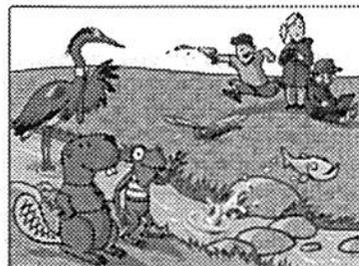
Dure, dure, la loi de la nature ! Endosse les écailles d'un poisson et navigue dans des eaux grouillantes de prédateurs. Pour survivre, une seule solution : manger les plus petits que soi et éviter les crocs des gros !

www.ebaumsworld.com/fishy.html

Fausse photos et vrais mensonges

As-tu un bon esprit critique ? Pourras-tu départager les photos truquées des véritables clichés ? Pour accéder aux tests, choisis «Hoax photo test» dans le menu déroulant. En anglais.

www.museumofhoaxes.com/



Tête d'eau

Hé oui ! selon l'Agence de l'eau, ton cerveau est composé à 75 % d'eau ! Suis Hector le castor et découvre tous les secrets de l'eau : son importance, le circuit qu'elle emprunte pour arriver claire et limpide à ton robinet et le voyage de la pollution. Plonge dans la section des jeux, teste tes connaissances, dépollue des rivières ou trouve des gestes éco-citoyens. Allez, jette-toi à l'eau !

www.eau-rhin-meuse.fr/hector/index.htm

Par Annie Cloutier

Bonnes Vacances à tous les débrouillards!

J'accueille la nouveauté



Le début d'un nouveau mois est toujours riche d'espoir. C'est un peu si nous renaissions. C'est encore plus vrai quand il s'agit d'un mois d'été, car il

promet des beaux jours et du repos. Nous pouvons modeler notre pensée sur cette douce perspective et nous obliger à voir les choses du bon côté. Si nous adoptons comme point de vue que tout notre mois sera influencé par la manière dont nous prenons la vie aujourd'hui, nul doute que nous nous éviterons de laisser la tristesse et le découragement nous effleurer. Si nous gardons toujours présent à l'esprit que nos pensées quotidiennes déterminent notre avenir, nous retiendrons toujours les émotions positives et constructives. Nous découvrirons aussi que nous avons du pouvoir sur nos pensées.



Cassy est en vacances...

L'allumage sécuritaire de votre barbecue

La procédure d'allumage sécuritaire de votre barbecue consiste d'abord à ouvrir le couvercle et à vous assurer que les commandes d'allumage sont en position fermée («OFF»). Il faut ensuite ouvrir au maximum le robinet de la bouteille et placer une des commandes d'allumage en position ouverte («ON»). Enfin, vous devez allumer sans tarder à l'aide du briquet automatique ou d'une allumette. Pour éteindre votre appareil en toute sécurité, il est toujours recommandé d'éteindre votre barbecue en fermant d'abord le robinet de la bouteille de propane, de façon à laisser brûler complètement le propane contenu dans le boyau. Une fois la flamme éteinte, placez alors les commandes d'allumage à la position fermée («OFF»). Ainsi, votre appareil sera prêt pour le prochain allumage. Pour obtenir de nombreux autres conseils sur l'achat, l'entretien et l'utilisation du barbecue, consultez le document intitulé «Super Sécurité et votre barbecue» dans le site Internet de la Régie du bâtiment du Québec à l'adresse www.rbq.gouv.qc.ca, sous l'onglet «Grand public». Source: Communication-Québec.

Sachez tromper l'œil des voleurs...

Il est très agréable de partir en voyage, mais rentrer chez-soi et découvrir que des voleurs ont tout emporté peut vite annuler l'effet bénéfique de vos vacances. Vous trouverez dans ce qui suit une série de conseils pour éviter les ennuis et protéger votre demeure contre les cambrieurs.

* Faites en sorte que votre domicile ait l'air habité: confiez vos clés à un voisin et demandez-lui d'allumer ou d'éteindre des lampes, ouvrir et fermer radio et rideaux, arroser les plantes, déneiger l'entrée ou tondre le gazon, déplacer votre voiture ou garer la sienne dans votre entrée, etc.

* Interrompez toute livraison de courrier ou de journaux ou demandez à un voisin d'en assurer la cueillette.

* Inspectez les lieux, la veille du départ. Rangez tout équipement de jardin, bicyclettes, etc., et verrouillez le cabanon.

* Demandez à un voisin d'aller vérifier régulièrement l'extérieur et l'intérieur de votre résidence.

Rappelez-vous qu'on bon système d'alarme et une lumière extérieure munie d'un détecteur de mouvement ou d'une minuterie décourage les voleurs.

Bonnes vacances et faites en sorte de pouvoir en profiter-en en toute liberté d'esprit!

Beau! Bon! Bien cuit! Bye-bye bactéries

Le boeuf haché est la principale cause des 90 intoxications à la bactérie E. coli répertoriées l'an dernier par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Voici un rappel utile des conseils de sécurité pour la manipulation des viandes: Ne consommez jamais de viandes hachées crues ou insuffisamment cuites; lavez-vous les mains avant et après avoir manipulé de la viande crue; prenez soin de ne pas réutiliser pour des viandes cuites les ustensiles qui ont été en contact avec des viandes crues; formez des galettes de viande grandes et minces (elles épaissiront à la cuisson) et faites-les cuire de 4 à 5 minutes de chaque côté. Pour d'autres renseignements, vous pouvez vous rendre au site Internet suivant: www.mapaq.gouv.qc.ca, section «Consommation». Source: Communication-Québec.

2

JUILLET
0 0 5

AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
					1 Fête du Canada!	2	
3	4 Ouverture du terrain de jeux Réunion du Conseil	5	6	7	8  Bac Bleu	9	
10	11	12	13 Tombée du journal 	14	15 	16	
17	18	19	20	21	22  Bac Bleu	23	
24	25  Bac Bleu	26 Bonnes Vacances!			28	29 	30
31 	 <p>Fleuriste Demontmagny Inc.</p> <p>NOUVELLE ADRESSE → Monique Gaudreau, propriétaire 310, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C8</p> <p>248-0117 / 1-800-463-0117</p> <ul style="list-style-type: none"> * FLEURISTE * BOUTIQUE DÉCORATION * SERRES ET CULTURE-JARDIN 						

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 juin 2005, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Gaston Garant, pro-maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Rénald Roy et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Gaston Garant, pro-maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du pro-maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur François Létourneau
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
LUNDI 2 MAI 2005 AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU
LUNDI 30 MAI 2005**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 mai 2005 ainsi que celui de la séance spéciale du lundi 30 mai 2005 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 mai 2005 ainsi que celui de la séance spéciale du lundi 30 mai 2005 soient acceptés tels que déposés.

ACCEPTATION DES COMPTES DE JUIN 2005

IL EST PROPOSÉ par Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Produits de Laboratoire Certifiés, huile équipement	528,18
Les Automobiles Chabot inc., réparation camion Ford 10 roues	4 025,17
Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Écho	128,06
Ministre des Finances demande d'autorisation de modification du barrage de l'aqueduc	200,00
Desroches, correction facture (75995) huile équipement	29,53
Pagenet du Canada, location téléavertisseurs mai 2005	417,37
Ministre des Finances du Québec	

frais inscription au registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds . . .	116,00
Claude Morin, remb. frais déplacement 560 km	224,00
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 247 km	98,80
Ultra dépanneur St-François, essence et fournitures	364,15
Régie inter Anse-à-Gilles, enfouissement ordures avril 2005	2 470,60
Soc. Ass. automobile du Québec, immatriculation remorque à cola	67,00
Aurèle Gendron, acquisition d'un terrain (lot P-273)	15 000,00
Gilles Gaudreau & Louise Pelletier, acquisition d'un terrain (Lot P-86)	15 500,00
Soc. Can. des Postes, envoi circulaires	58,57
Les Concassés du Cap inc., collecte mensuelle avril 2005	4 202,44
Éco Centre du Golf, traitement des encombrants avril 2005	197,38
Claude Morin,	
Remb. frais de déplacement 135 km	54,00
Remb. frais de déplacement 219 km	87,60
	141,60
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 487 km	194,80
Mario Paré, remb. frais déplacement + repas formation	339,28
Hydro-Québec	
Éclairage public avril 2005	565,73
Électricité feu clignotant école	32,14
Électricité Garage municipal	374,43
Électricité Enseigne 4-chemins	16,56
Électricité Caserne incendie	156,53
Électricité Station ass. eaux Morigeau	226,06
Électricité Parc Morigeau	52,19
	1 423,64
Telus	
Service Garage	107,18
Service Bureau	316,21
Service Internet	18,35
Service cellulaire	42,84
	484,58
Ministre Revenu Québec, remise de mai 2005	5 027,24
Revenu Canada, remise de mai 2005	2 845,51
La Fabrique, loyer juin 2005, local bibliothèque	166,67
Acier Picard, pièces et accessoires	261,97
Ass. baseball St-François, participation aux travaux terrain de baseball	1 358,02
BPR, honoraires professionnels projet eau potable	55 252,26
Bureautique Côte Sud	
Papeterie	159,57
Contrat photocopieur	73,59
	233,16
Centre de l'auto Berthier, essence balai de rue	83,04
Centre de service François Côté, ajustement (garage)	17,25
Centre Horticole Beau-Site, fleurs et vivaces	182,29
Claude Morin, remb. frais déplacement 211 km	84,40

Construction B.M.L., Division de Sintra, asphalte.	2 569,01
Dépanneur Ultra, essence	
Embellissement	13,57
Service incendie	89,14
Voirie.	107,99
	210,70
Distribution A.B.R.	
Lame pavage (voirie)	458,95
Matériel voirie.	292,16
	751,11
Équiparc, huile protection pour mobilier du site	109,27
Équipement Sigma, réparation niveleuse.	996,98
Ferme horticole Lajoie, fleurs vivaces.	45,91
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 400 km	176,00
Fournier Service enr., peinture camion Mack.	1 035,22
FQM, facturation Dicom	52,15
Georges H. Pelletier, 50 piquets cèdre.	115,02
Gilles Théberge, déneigement Pav. Bédard + bibliothèque.	200,00
Hewitt Équipement ltée, fourniture levier contrôle du régulateur.	184,27
Hydro-Québec, électricité	
Poste de chloration	525,80
Ass. eaux (village)	3833,24
Pav. Bédard	61,61
Lumière rue 2, 5 ^e rue Est	36,09
M. Paroisse	630,70
Log. 536 (concierge).	159,35
Éclairage public mai 2005	624,25
	5 871,04
Jocelyne Noël, entretien bureau mai	115,00
La ForesteScie, matériel embellissement.	74,13
Laboratoire Environnement, analyses eau potable et eaux usées	272,61
Le Nettoyeur Magnymontois, nettoyage salopettes.	119,50
L'Écho St-François, publicité mai 2005	525,00
Les Automobiles Chabot inc.	
Pièce camion Ford 10 roues	394,08
Remplacer support camion Ford 10 roues	346,27
	740,35
Les Entreprises Lévisiennes inc., béton bitumineux	290,55
Les Équipements de ferme Bonneau, batteries	27,61
Les Produits ind. J.-P. Côté inc., chlore.	934,81
Macpek	
Pièces machinerie	22,86
Roue camion Mack.	672,51
	695,37
Martineau Express, transport colis.	9,96
McAsphalt, 12 barils de cola	1 556,29
Michel Boissonneault, remb. frais formation Module 7-8 (95 km + repas)	176,06

Ministre des Finances, 1er versement Sûreté du Québec	69 025,00
MRC de Montmagny	
2e versement quote part	25567,00
Collecte sélective janvier, février, mars	837,68
Récupération sapins de Noël.	12,65
	26 417,33
MS2 Contrôle inc., filtre rouleau Bomag	40,25
Noram Experts-Conseils, honoraires prof. inspection barrages Morigeau et Aqueduc	821,28
O.M.H. St-François Riv.-du-Sud, ajustement part déficit (10%) exercice financier 2004.	2 335,00
Pagenet, service téléavertisseurs	417,37
Pétroles J.M.B., 3 350,3 litres diesel à ,74	2 851,73
Philius Blais et Fils enr. location mini-excavatrice (4 hres à 65\$/hre + 1 transport à 30\$)	333,58
Pièces d'auto GGM, pièces et accessoires	
Camion Mack	69,65
GMC	34,61
Outillage	171,37
	275,63
Praxair, location bouteilles.	58,54
Produits de laboratoires certifiés, huile pour véhicules.	233,89
Promoto Montmagny	
Bougie scie à béton	8,40
Filtre scie à béton	105,06
	113,46
Publicité Plastique Blais, lettrage, épinglettes, etc... (pompiers)	153,33
Réal Huot inc., matériel égout.	886,58
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement ordures mai 2005	3 007,90
SARP Drainamar	
Nettoyage 4 sections d'égout	869,81
Pomper 2 stations de pompage	1 157,50
	2 027,31
Scaphandre autonome, pleins d'air	69,02
Sel Warwick, calcium (ballot 1 tonne).	609,63
Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers	
Voirie	364,35
Poste chloration	39,03
M. Paroisse	9,46
Service incendie	111,93
Loisirs	492,72
	1 017,49
Société canadienne des Postes, envoi journal l'Écho	126,75
Sylvain Lamonde, remb. frais de formation	858,76
Terrassements Joncas, 2 vases béton (embellissement).	287,44
Thibault Montmagny, réparation camion GMC Sierra	43,11
Transport Thibodeau inc., transport cola	695,27

TY Moteurs	
Motoculteur (embellissement)	287,51
Filtre à air (tracteur tondeuse).....	32,36
Filtre à huile (tracteur-tondeuse).....	15,94
	335,81
Unibéton, outillage.....	69,02
Weed Man, fertilisation printanière M. Paroisse.....	226,10
Yves Laflamme, remb. frais déplacement 125 km	50,00
TOTAL :	242 963,46

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

HONORAIRES PROFESSIONNELS

Le secrétaire présente au Conseil municipal les honoraires professionnels qu'il a en main et qui n'ont pas encore été payés. Évidemment, tous ces comptes concernent la mise aux normes de nos installations pour l'eau potable. Voici l'énumération de chacun de ceux-ci :

BPR Groupe-Conseil	
Période se terminant le 2005-02-26	55 252,26\$ taxes incluses
Ce compte vous avait été présenté	
BPR Groupe-Conseil	
Période se terminant le 2005-04-09	30 768,01\$ taxes incluses
Ce compte vous avait été présenté	
BPR Groupe-Conseil	
Période se terminant le 2005-04-30	84 655,63\$ taxes incluses
Ce compte ne vous avait pas été présenté	
TOTAL : 170 675,90\$	

Le Conseil municipal autorise le secrétaire à payer pour le moment le compte suivant :
55 252,26\$ taxes incluses

Les deux autres comptes en main seront payés plus tard.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
APPUYÉ par monsieur François Létourneau
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier à payer le compte d'honoraires professionnels suivant en regard du projet de mise aux normes des installations d'eau potable :

Cinquante-cinq mille deux cent cinquante-deux dollars et vingt-six sous
(55 252,26\$) taxes incluses;

QUE les honoraires qui couvrent la période se terminant le 9 avril 2005 et le 30 avril 2005 et qui représentent respectivement des montants de trente mille sept cent soixante-huit dollars et un sous (30 768,01\$) taxes incluses et quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-cinq dollars et soixante-trois sous (84 655,63\$) taxes incluses, soient présentés lors d'une prochaine assemblée pour fin d'approbation.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Par la voie de la MRC de Montmagny, la Municipalité apprend qu'elle recevra d'ici la fin du mois de mai, 2 bacs d'acier pour la récupération.

Un bac pour la peinture (bleu pâle). Ce bac peut contenir les matières suivantes, lesquelles sont collectées gratuitement :

Peintures:

Peintures vendues soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus), soit dans les commerces de gros (contenants de moins de 170 litres).

Liste des catégories de peinture acceptées :

- apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)
- peintures à métal ou antirouille
- peinture aluminium
- teintures
- vernis
- laques
- produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acrylique pour entrées d'autos), peintures de signalisation (celles disponibles dans des commerces de détail).

Liste des catégories de peinture refusées :

- peintures conçues pour usage artistique
- apprêts et peintures pour usage industriel
- peintures de signalisation (achetées dans des commerces de gros)
- solvants et diluants
- adhésifs
- goudrons et scellants à base de goudron
- stucco

Il va y avoir un autre bac pour les matières organiques (bleu foncé). Ce bac contient les huiles usées et les autres matières organiques. L'huile est collectée gratuitement. En ce qui concerne les autres matières organiques, elles sont collectées moyennant 2\$/kilo.

Huiles :

Huiles usagées, filtres à l'huile usagés et contenants d'huile.

Matières organiques :

Acétone, adhésifs, allume-feu solide, alcool à friction, allume-feu liquide, aérosols, colle, cire, antigel, calfeutrant, colorant, ciment plastique, combustible solide, combustible à fondue, dégèle serrure, dégraissant, détacheur à l'huile, diluant à peinture, distillat de pétrole, encre, époxy, essence, éthylène glycol, goudron à toiture, graisse à moteur, méthanol,

naphte, poli, polyfilla, protecteur à cuir, suède ou vinyle, résine liquide, scellant à silicone, séparateur de tapisserie, teinture à souliers, térébenthine, toluène, peintures autres que celles visées par Éco-peinture.

En ce qui concerne les piles alcalines et rechargeables, des précisions seront transmises prochainement.

Est-ce que la Municipalité est d'accord pour recueillir toutes ces matières organiques moyennant un coût de 2\$/kilo? Oui, la Municipalité est d'accord.

COUVERTURE DU PAVILLON PIERRE-LAURENT BÉDARD

La couverture du pavillon Pierre-Laurent Bédard n'a pas eu d'enduit protecteur depuis juin 2000, donc cela va faire bientôt cinq (5) ans.

Le bardeau commence à gondoler à certains endroits. La dernière fois, c'est monsieur Bruno Théberge qui avait appliqué l'enduit.

Pour couvrir toute la toiture, ça prend onze (11) contenants de 20 litres de type « Formula Naturel Clair ». Le prix à la S.C.A. de la Rivière du Sud est de :

104,95\$/le 20 litres = 1 154,45\$ avant taxes

Est-ce que la Municipalité est :

1. d'accord pour effectuer les travaux à la toiture?
2. d'accord pour acheter le matériel à la Coop?
3. qui va faire le travail?

CONSIDÉRANT QU'il est impérieux d'appliquer de l'enduit protecteur à la couverture en bardeaux du pavillon Pierre-Laurent Bédard si on veut éviter qu'elle ne se détériore trop rapidement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier à acheter à la S.C.A. de la Rivière du Sud l'enduit protecteur nécessaire pour la couverture en bardeaux du Pavillon Bédard;

QUE le secrétaire-trésorier contacte monsieur Pamphile Blais pour l'application de l'enduit protecteur sur la couverture.

COUVERTURE DE LA MAISON DE LA PAROISSE ET DE LA REMISE

La couverture en tôle de la Maison de la Paroisse a besoin d'être repeinte car elle est toute rouillée. Il en est de même pour celle de la remise tout à côté. Le secrétaire avait informé le Conseil de l'état de ces deux couvertures l'année dernière. Finalement, les travaux n'avaient pas été réalisés parce que :

- il était tard dans la saison
- monsieur Thibodeau, qui avait fait la toiture de l'église, travaillait à l'extérieur du Québec.

Donc, le tout avait été reporté pour 2005.

Le secrétaire a rejoint madame Thibodeau et son mari ne pourra venir voir cela avant le mois de juin 2005.

Questions

- Le Conseil est-il d'accord pour qu'on refasse une beauté à ces toitures (peinturer et repiquer les clous qui dépassent) ?
- Le Conseil est-il prêt à attendre l'estimation de monsieur Thibodeau en juin ?

ATTENDU QUE les couvertures en tôle de la Maison de la Paroisse et de la remise sont très rouillées;

ATTENDU QU'il serait très important de les repeindre afin de prolonger leur durée de vie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est :

- d'accord pour que les toitures de la Maison de la Paroisse et de la remise à côté soient repeintes,
- d'accord pour attendre l'estimation du coût des travaux de monsieur Thibodeau à la fin du mois de juin 2005.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2004 DE L'O.M.H. DE SAINT-FRANÇOIS

Le Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a approuvé ses états financiers 2004 lors d'une réunion tenue le 18 mai 2005.

Maintenant, les mêmes états financiers 2004 sont présentés au Conseil municipal pour fin d'approbation. Pourquoi? Parce que la Municipalité a une participation du déficit de l'ordre de 10% à chaque année.

	BUDGET	RÉEL	
REVENUS	127 947	144 188	
DÉPENSES			
Administration	11 032	13 725	
Conciergerie et entretien	35 553	15 487	
Énergie, taxes, assurances et sinistres	89 702	80 660	
Remplacement, amélioration et modernisation	36 000	65 968	
Financement/contrepartie immobilière SHQ	85 238	85 238	
Services à la clientèle	8 110	6 655	
TOTAL DES DÉPENSES	(137 688)	(123 545)	
CONTRIBUTIONS			
Société d'habitation du Québec	90%	123 919	111 191
Municipalité	10%	13 769	12 354

ATTENDU QUE le rapport des états financiers 2004 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est déposé et remis en résumé aux membres du Conseil municipal;

ATTENDU QUE ces états financiers 2004 ont déjà été présentés aux administrateurs de l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le 18 mai 2005 pour fin d'acceptation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport des états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sur lequel il est démontré des revenus totalisant cent quarante-quatre mille cent quatre-vingt-huit dollars (144 188\$), des dépenses globales de deux cent soixante-sept mille sept cent trente-trois dollars (267 733\$), laissant ainsi un déficit de cent vingt-trois mille cinq cent quarante-cinq dollars (123 545\$) sur lequel la Société d'habitation du Québec participe pour un montant de cent onze mille cent quatre-vingt-onze dollars (111 191\$) soit 90^e et la Municipalité pour un montant de douze mille trois cent cinquante-quatre dollars (12 354\$) soit 10^e.

AVIS DE MOTION

Le 4 décembre 1989, la Municipalité a adopté le règlement portant le numéro 108-1989. Ce règlement décrétait l'imposition et la perception d'un tarif lorsque le service municipal d'incendie est requis pour combattre l'incendie d'un véhicule automobile ou autres.

Le 2^e article du règlement n'est pas assez précis et peut prêter à confusion. Il dit ceci :

«Lorsque le service d'incendie de la Municipalité de Saint-François est fourni pour combattre l'incendie d'un véhicule automobile ou autres sur une voie publique ou un terrain privé, le propriétaire dudit véhicule sera assujéti à un tarif de compensation.»

Voici ce que le secrétaire propose au Conseil municipal :

« Le présent règlement a pour but de décréter que lorsque le service d'incendie de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est requis pour prévenir ou combattre l'incendie d'un ou plusieurs véhicules automobiles ou autres, pour s'occuper de toutes les formes de déversements possibles occasionnés par le ou les véhicules impliqués et pour maintenir la sécurité publique sur une voie publique ou un terrain privé alors le ou les propriétaires dudit ou desdits véhicules sera (seront) assujéti(s) à un tarif de compensation. »

Si le Conseil est d'accord avec ce qui leur est proposé par le secrétaire, on pourrait alors passer immédiatement un avis de motion.

Avis de motion

IL EST PROPOSÉ par Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénauld Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud présente un avis de motion à l'effet qu'un règlement décrétant l'imposition d'un tarif lorsque le service municipal d'incendie est requis pour :

- prévenir ou combattre un incendie sur un véhicule
- prévenir ou s'occuper de toutes les formes de déversements
- assurer la sécurité publique sur la voie publique

sera adopté lors d'une séance ultérieure.

ACCUSÉ RÉCEPTION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION

Le Centre d'expertise hydrique du Québec accuse réception de notre requête du 22 avril 2005 relativement à l'autorisation des travaux de modification de structure du barrage de l'Aqueduc et ce, en vertu de la Loi sur la sécurité des barrages (L.R.Q., C.S.-3.1.01).

La personne responsable de notre dossier au Centre d'expertise hydrique est monsieur Sylvain Paquet.

AUTORISATION DE PROCÉDER À UN BORNAGE

Concernant le terrain actuel du poste de chloration, il y a un décalage de sept (7) mètres entre la position du terrain selon le titre de propriété et la position du terrain tel qu'occupé.

Pour corriger le tout, il faudrait faire un acte de correction ou d'échange, ce qui impliquerait qu'il faille retourner devant la CPTAQ. Ça entraînerait des coûts et un délai d'attente important.

L'autre façon de faire serait de procéder tout simplement à un bornage. La position du terrain serait délimitée par des bornes.

Si le Conseil est d'accord pour procéder ainsi, il faut autoriser par résolution Claude Arsenault, arpenteur-géomètre, à borner l'endroit.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est au courant qu'il y a un décalage de 7 mètres entre la position actuelle du terrain du poste de chloration selon le titre de propriété et la position du terrain tel qu'occupé;

ATTENDU QUE pour y remédier, il faudrait faire un acte de correction ou d'échange et retourner devant la CPTAQ ce qui entraînerait un délai d'attente important;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de l'arpenteur-géomètre, monsieur Claude Arsenault, pour borner la position du terrain du poste de chloration tel qu'occupé (No lot 273-P).

COLLECTE (À TITRE INFORMATIF)

Le transporteur «Les Concassés du Cap» annonce les changements suivants en raison de la fête de la Saint-Jean-Baptiste et de la fête du Canada.

La collecte des monstres prévue pour le vendredi 24 juin sera devancée au 23 juin.

La collecte des bacs roulants bleus du 24 juin sera reportée au 27 juin.

La collecte des bacs roulants verts du 1er juillet sera devancée au 30 juin.

Finalement, la collecte commerciale de récupération du 24 juin sera devancée au 23 juin.

COLLECTE DE MATIÈRES DANGEREUSES RÉSIDUELLES D'ORIGINE DOMESTIQUE

La Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles organise une collecte de matières dangereuses résiduelles d'origine domestique samedi le 17 septembre 2005 de 9 h à 15 h, au site d'enfouissement sanitaire de l'Islet-sur-Mer.

Comme par les années passées, cette collecte s'adresse aux résidences seulement. Les matières dangereuses résiduelles des commerces et des industries ne seront pas acceptées. Les gens devront apporter eux-mêmes leurs matières résiduelles au site d'enfouissement. Toute quantité excessive pourra être refusée.

Si la Municipalité est intéressée à faire partie de cette collecte, elle aura à défrayer le coût

de distribution du dépliant et à mandater une personne pour cette journée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Rénauld Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour participer à la collecte de matières dangereuses résiduelles d'origine domestique samedi le 17 septembre 2005 de 9 h 00 à 15 h 00, au site d'enfouissement sanitaire de l'Islet-sur-Mer;

QUE la Municipalité est d'accord pour défrayer le coût de distribution du dépliant et mandater une personne pour cette journée.

PROJET D'EAU POTABLE – DÉPENSES À CE JOUR (À TITRE INFORMATIF)

Le secrétaire remet aux élus un tableau des dépenses encourues à date sur le projet de construction d'une usine de filtration et la mise aux normes de ses installations d'eau potable.

Ces dépenses encourues sont partagées avec la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud dans les pourcentages suivants :

- Saint-François	69%
- Saint-Pierre	31%

Ces dépenses sont éligibles au programme «Infrastructures-Québec» qui subventionnent le tout à 50%.

RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE AVEC LA MMQ

Les résultats de la MMQ dépassent ceux escomptés. En effet, non seulement elle compte plus d'adhérents que prévu (850 à date) mais elle a souscrit un volume de primes supérieur à ses prévisions initiales. De plus, ses coûts d'indemnisation pour la première année d'activités sont, à ce jour; inférieurs à ceux anticipés.

Tel que promis, la MMQ n'a apporté aucune augmentation à sa grille tarifaire pour l'année 2005. Prenez note toutefois que le montant global de la prime pourrait varier légèrement car, afin de vous assurer une couverture adéquate, la Mutuelle a indexé de 3% la valeur des bâtiments de chacun de ses membres assurés.

Du 15 mai au 15 mai		
2005-2006	2004-2005	2003-2004
48 288\$ taxes incluses	48 041\$ taxes incluses	50 832\$ taxes incluses

Est-ce que la Municipalité accepte de renouveler ses assurances générales à ce prix?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la note de couverture que lui présente «PMT Roy, Assurances et Services financiers» au montant de quarante-huit mille deux cent quatre-vingt-huit dollars (48 288\$), taxes incluses;

QUE la période d'assurances s'étende du 15 mai 2005 au 15 mai 2006;

QUE monsieur le Maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tous les documents reliés à ce dossier.

ASSOCIATION DU BASEBALL

Des travaux ont été effectués sur le terrain de baseball.

Les abris des joueurs ont été déplacés, ce qui a obligé à faire des modifications à la clôture.

Des abris complets pour les joueurs ont été fabriqués par des bénévoles.

Voici le détail du coût des travaux :

Clôture Alpha	1 943,92\$
Fabrication des abris	2 750,15\$
Poussière de pierre + main d'œuvre	310,00\$
Total :	5 004,07\$

Voilà comment l'association du baseball entend régler la facture :

Le député	1 668,02\$
Le baseball	1 668,02\$
La Municipalité	1 668,02\$ - 310,00\$ = 1 358,02\$

Est-ce que le Conseil municipal est d'accord pour participer au défraiement de ce compte?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser une somme de mille trois cent cinquante-huit dollars et deux sous (1 358,02\$) à l'Association du baseball de St-François afin de l'aider à défrayer les coûts de construction des abris de joueurs et la modification apportée à la clôture.

RAPPORT ANNUEL 2004 DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER

Remise aux élus du rapport annuel 2004 de la bibliothèque du Rocher préparé par madame Isabelle Collin.

FIN DES PESTICIDES DÈS 2006

Comme vous le savez déjà, dès 2006 il sera interdit d'utiliser la plupart des pesticides à des fins esthétiques notamment sur les pelouses. Pour les municipalités, organismes et entreprises qui désirent informer leurs clients et les citoyens sur les alternatives aux pesticides, un outil simple et fort utile est disponible. Il s'agit d'un guide de 20 pages couleur, format 5,5 x 8,5 et qui explique comment c'est possible de faire la transition en douceur et d'éviter de se retrouver avec des infestations.

Le prix individuel du guide est en fonction de la quantité qui est commandée. À ce sujet, le secrétaire vous remet une copie du bon de commande où on peut justement voir les différents prix.

CONSIDÉRANT QUE, dès 2006, il sera interdit d'utiliser la plupart des pesticides à des fins esthétiques, notamment sur les pelouses;

CONSIDÉRANT QU'il existe des alternatives aux pesticides;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'acheter vingt-cinq (25) guides pratiques pour avoir de belles pelouses sans pesticides au prix de 2,50\$ le guide;

QUE les guides soient en dépôt au bureau municipal et mis en vente aux intéressés à se le procurer.

AUTORISATION À SIGNER UNE CONVENTION

Concernant le programme gouvernemental d'enfouissement des réseaux câblés de distribution sur des sites d'intérêt patrimonial, culturel et touristique, il faudrait autoriser monsieur le Maire, par voie de résolution, à signer la convention entre le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réналd Roy

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le Maire, monsieur Pierre Jean, à signer la convention entre le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et la Municipalité concernant le programme gouvernemental d'enfouissement des réseaux câblés de distribution sur des sites d'intérêt patrimonial, culturel et touristique.

PROGRAMME INFRASTRUCTURES-QUÉBEC

La directrice du programme, madame Denise Dufour, a annoncé par voie téléphonique le jeudi 2 juin 2005, le montant de la subvention allouée pour la mise aux normes des installations d'eau potable.

Nouveau coût total du projet accepté:	9 061 000,00\$
Nouvelle subvention totale allouée:	4 530 500,00\$
Ancien coût total du projet promis:	7 601 448,00\$
Ancienne subvention allouée:	3 800 724,00\$
Donc, la subvention a été augmentée de:	729 776,00\$

Le délai de réalisation des travaux est prolongé au 30 juin 2006.

Le nouveau protocole d'entente devrait nous parvenir d'ici le 10 juin prochain.

APPUI À LA DEMANDE DE RÉVISION ET DE MODIFICATION DE TELUS DE LA DÉCISION DE TÉLÉCOMMUNICATION 2005-12 DU CRTC

Suite à différentes plaintes logées par l'entreprise X-Cité, Telus soutenait qu'il n'avait pas à facturer le plein tarif pour l'accès à ses structures de soutènement dans son contrat avec la Commission scolaire de la Côte-du-Sud pour l'implantation d'un réseau de fibre optique. Or le CRTC, dans sa décision 2005-12, a rendu une décision ordonnant à Telus de facturer à la Commission scolaire le plein tarif pour l'accès aux structures de soutènement. Telus a décidé d'en appeler de cette décision et demande l'appui des MRC de Montmagny, Bellechasse et l'Islet. Il demande également que les municipalités des MRC mentionnées adoptent une résolution d'appui. Il semble que le problème rencontré ici l'est également dans l'est de la province et au Lac St-Jean.

Une copie du projet de résolution vous est présentée.

ATTENDU QUE ce projet a reçu le financement du programme « Villages Branchés » et que ce programme a permis ses objectifs spécifiques, entre autres, de « Susciter la concertation locale et régionale entre les milieux scolaire et municipal... » et

qu'il vise à favoriser une offre de service de télécommunication à large bande à coût abordable pour les résidences et les entreprises privées des régions rurales;

ATTENDU QUE le large consensus social, économique et éducatif de tous les organismes: Commission scolaire, MRC, municipalités et autres organismes à vocation socio-économique tels CLD, CRÉ, SADC; de l'appui reçu des industries, commerces et de la population en général, tous en faveur du projet;

ATTENDU QUE la commission scolaire et les municipalités de son territoire ont consenti, compte tenu de leur capacité économique, des efforts budgétaires considérables pour la réalisation de ce projet;

ATTENDU QUE la décision 2005-12 du CRTC vient augmenter de façon très importante les coûts du projet de fibre optique « la Côte-du-Sud, une large bande passante »;

ATTENDU QUE l'augmentation de ces coûts met en péril le projet, faute de financement;

ATTENDU QUE l'absence d'une telle infrastructure de communications peut nuire à la croissance de la région, à l'arrivée de nouveaux résidents et contribuer à l'exode rural;

ATTENDU QUE TELUS Communications Inc. a déposé une demande de révision de la décision 2005-12 et de surseoir aux directives de cette décision jusqu'à ce que le CRTC ait analysé et rendu une décision définitive;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud offre son appui à la demande de sursis, de révision et de modification de la décision 2005-12 du CRTC, déposée par TELUS Communications Inc;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande au CRTC d'accueillir favorablement la demande de révision et de modification en particulier en ce qui a trait au paragraphe 25 de cette décision, qui ordonne à TELUS Communications Inc. de facturer à la Commission scolaire le plein tarif pour l'accès à ses structures de soutènement.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance régulière se termine à vingt et une heures et cinquante-cinq minutes.

Adopté unanimement

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Directeur général



Petites annonces

SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER

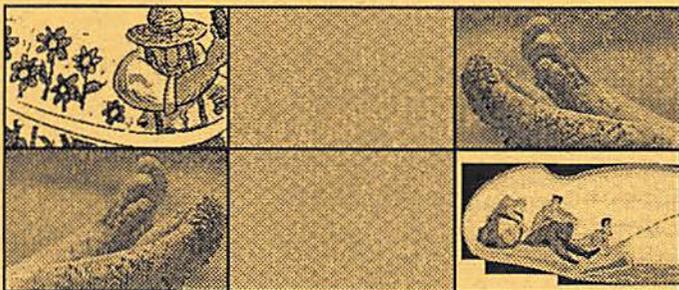
Vous travaillez à l'extérieur, vous êtes fatiguée! J'offre mes services pour faire de l'entretien ménager ou autres travaux domestiques.

Line Thibodeau: 259-2731.

Alcooliques anonymes

Si tu as des problèmes avec l'alcool, Alcooliques Anonymes pourrait t'aider.

Blaise, 259-7040



THÉBERGE AÉRATION

- AÉRATION
- TONTE DE PELOUSE
- DÉCHAUMAGE
- DIVERS PETITS TRAVAUX



INFORMATION

STÉPHANE: 259 • 2769

MARIO: 243 • 3391

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744

Obonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

Prévention

Votre condition de santé demande un suivi particulier?
Votre profil santé vous permettra de noter toute l'information concernant votre santé :

- Allergie(s)
- Maladie(s)
- Suivi de la glycémie ou de l'hypertension artérielle
- Médicaments prescrits ou en vente libre
- Produits naturels consommés
- Etc.



En l'adoptant, vous aiderez tous les professionnels de la santé que vous consultez à mieux vous connaître et à mieux vous conseiller.

PIERRE MARTIN, pharmacien

Lundi, jeudi: 9h à midi • 13h à 17h • 19h à 21h
mar., mer., ven.: 9h à midi • 13h à 17h • Fermée

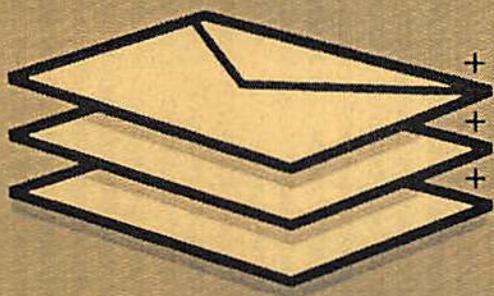
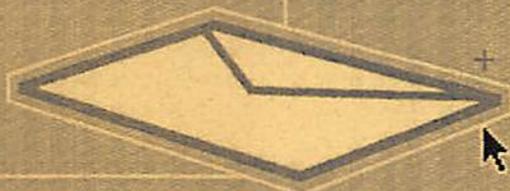
LIVRAISON GRATUITE



AccèsD

Concours

Ajouter
une facture,
c'est payant!



 Desjardins
Solutions en ligne

Conjuguer avoirs et êtres

AccèsD



Saviez-vous que...

- Vous pouvez **économiser jusqu'à 50 %** sur les frais applicables au paiement de factures avec enveloppe au guichet automatique ou au comptoir.
- Vous pouvez **gagner environ une heure par semaine en moyenne** en faisant vos transactions avec AccèsD (Internet ou téléphone).
- Vous pouvez **gagner un des trois prix de 5 000 \$** en inscrivant une nouvelle facture dans votre dossier de factures et en la payant par Internet, par téléphone ou au guichet automatique sans enveloppe.

Temps et argent, vous avez vraiment tout à gagner à utiliser le dossier de factures.

Détails au www.desjardins.com/facturespayantes, au 1 800 CAISSES ou à votre caisse.

 Desjardins
Solutions en ligne

Conjuguer avoirs et êtres

33050002 (05-05)



Desjardins

Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud